

Cfdt:

INFO TRANSFU

Novembre 2025

EN DIRECT DE VOTRE CSE



Voyage au Vietnam du CSE 2026-2027

Les inscriptions pour le voyage organisé par le CSE au Vietnam sont désormais clôturées.

Nous comptons 117 inscrits pour 60 places.

Le départage a été réalisé conformément aux règles prévues :

- ▶ prise en compte de la participation aux précédents voyages ou week-ends organisés depuis 2017.
- ▶ puis tirage au sort effectué en séance de CSE pour départager les ex-æquo.

Les salariés retenus ont été informés.



Chèques vacances ou remboursement location : Choix à faire avant fin 2025

Vous avez jusqu'à la fin de l'année pour choisir entre :

- ▶ les chèques vacances,
- ▶ la prestation de remboursement de location de vacances.

! RDV sur le site du CSE !!

Les chèques vacances 2025 seront disponibles entre janvier et février 2026.



Cadeaux de Noël

Le montant du cadeau de Noël salariés (50 ou 160 euros selon la formule choisie) et enfants (40 euros) sera crédité sur votre carte UP One.

Information spécifique aux salariés en CDD

Comme pour tout salarié en contrat avec l'EFS, le personnel en CDD bénéficie des prestations du CSE du premier au dernier jour de son contrat.

Cependant, lorsqu'un CDD est prolongé, le CSE n'en est souvent informé qu'avec plusieurs semaines de décalage.

Afin d'éviter toute interruption de vos droits ou l'impossibilité d'accéder à certaines prestations, nous vous invitons à informer directement le CSE de la prolongation de votre contrat, dès que celle-ci vous est communiquée.

Le Saviez-Vous ?

Le rôle de la Médecine du Travail



La médecine du travail n'est pas là pour soigner, mais pour protéger votre santé dans le cadre de votre activité professionnelle.

Elle peut intervenir à tout moment si :

- ◆ votre travail devient difficile physiquement ou psychologiquement.
- ◆ vous rencontrez une limitation liée à un problème de santé.
- ◆ vous êtes en arrêt depuis plusieurs semaines.
- ◆ vous craignez une inaptitude ou une désinsertion professionnelle.

Les rendez-vous possibles

● Visite de pré-reprise

Si vous êtes en arrêt de travail prolongé, vous pouvez rencontrer le médecin du travail avant votre retour.

Objectif : anticiper, préparer, proposer des solutions.

● Visite de reprise

Elle a lieu après certains arrêts et sert à vérifier si la reprise est compatible avec votre poste et à envisager des aménagements si nécessaire.

● Visite à votre demande

À tout moment, vous pouvez solliciter une visite si vous ressentez une difficulté. Aucune justification à fournir à l'employeur.

Des solutions pour éviter la désinsertion professionnelle

Lorsque la santé met en difficulté un salarié, plusieurs dispositifs existent pour maintenir l'emploi, adapter le poste ou préparer une transition professionnelle.

● Aménagement ou adaptation du poste

Le médecin du travail peut recommander :

- des ajustements d'horaires,
- des outils ou équipements spécifiques,
- un allègement de certaines tâches,
- un travail à distance partiel,
- une réorganisation de l'activité.

● Accompagnement pluridisciplinaire

Lorsque la situation est complexe, une équipe spécialisée (médecin du travail, ergonome, psychologue du travail, assistant social...) peut être mobilisée pour analyser votre poste, comprendre vos difficultés et proposer un plan d'action.

● Retour progressif ou temps partiel thérapeutique

Pour reprendre sereinement en tenant compte des capacités du moment.

● Essai encadré

Pour tester un poste ou un aménagement avant de valider une reprise définitive, ou pour expérimenter une nouvelle orientation lorsque le poste actuel n'est plus tenable.

● Actions de formation ou reconversion

Si un risque d'inaptitude est identifié, il est possible de mobiliser des actions pour ajuster vos compétences ou envisager un autre métier compatible avec votre état de santé.

Pourquoi c'est important ?

Parce qu'agir tôt permet souvent :

- d'éviter une inaptitude,
- de préserver votre santé,
- de sécuriser votre emploi,
- de trouver des solutions adaptées plutôt que de subir la situation.

LA CFDT EST À VOS CÔTÉS

Si vous vous posez des questions, si vous ressentez une difficulté dans votre poste, ou si vous souhaitez être accompagné dans vos démarches, contactez-nous, nous pouvons vous informer, vous accompagner et vous conseiller dans la plus grande confidentialité.

📍 **Informations de la direction :**

- **Guéret** : Le transfert des activités d'IH et de délivrance vers le CH et la fermeture du site de prélèvement ont été réalisés le 4 novembre. En ce qui concerne le personnel, plusieurs mobilités ont été actées :
 - Laboratoire : 3 personnels restent à l'EFS, 2 intègrent le CH et 1 départ à la retraite.
 - Prélèvement : 2 mutations et 1 départ à la retraite.
- **CH de Royan** : Une rencontre le 7 novembre avec la direction du CH doit permettre d'évaluer leurs intentions quant à une reprise éventuelle de l'activité IH.
- **Visite du président Pacoud** : Déplacement prévu les 18 et 19 novembre à Bordeaux et le 20 novembre à Poitiers.
- **Activité** : Les cessions de CGR se stabilisent après la forte baisse du premier semestre (-4 % vs 2024). L'activité HLA est en hausse.

📍 **Ambition plasma 2026 :**

Le point de vue CFDT :

La direction a prévu une forte hausse des objectifs de prélèvements de plasma pour 2026. La région devra prélever **+21 % par rapport à 2025**. Cette progression notable est liée à la baisse des cessions de CGR et donc à la quantité moindre de plasmas issus du sang total.

Pour atteindre cet objectif, la direction :

- a déjà réalisé l'extension d'horaires dans la majorité des MDD depuis septembre.
- prévoit la réouverture de la MDD d'Agen.
- prévoit l'ajout de séparateurs à Mont-de-Marsan et Angoulême.
- prévoit une contribution majeure de la MDD de Bordeaux, qui réalisera plus d'un quart des plasmas de la région.



La CFDT rappelle son soutien à l'objectif de souveraineté nationale en plasma, mais alerte sur l'écart persistant entre les ambitions et les moyens réels : recrutement difficile, manque d'IDE, sous-effectifs fréquents en collecte mobile, pression accrue sur les équipes fixes.

La direction prévoit 7 ETP supplémentaires, un renfort jugé insuffisant par la CFDT au regard de la situation actuelle.

La CFDT craint que ces recrutements ne restent symboliques, et que la surcharge de travail repose une nouvelle fois sur les équipes existantes, au détriment de leurs conditions de travail et de leur santé.

La CFDT appelle également à une meilleure prise en compte des conditions de travail, ce projet étant marqué par :

- L'absence de mesures d'attractivité ou de fidélisation,
- Une augmentation des contraintes horaires sans réflexion sur des mesures de compensation,
- L'absence de mesures sur l'équilibre vie pro/vie perso,

Des incertitudes subsistent, sur la baisse des cessions de CGR réellement limitée à 2 %, la disponibilité du matériel et sur la capacité à mobiliser les donneurs.

De nouvelles modifications d'horaires seront-elles nécessaires en cours d'année 2026 ?

Pour toutes ces raisons, les élus CFDT ont rendu un avis défavorable sur l'Ambition Plasma 2026.

📍 Projets MDD : Agen, Mont-de-Marsan et Angoulême :

Ces projets s'inscrivent dans l'Ambition Plasma 2026. Ils prévoient l'ajout de séparateurs sur Angoulême et Mont-de-Marsan, ainsi que la réouverture d'Agen. La direction précise que les effectifs ne seront pas modifiés mais réorientés en réduisant les objectifs de collectes de sang total. Les horaires ne changent pas pour les MDD concernées. Les machines supplémentaires devraient être livrées en janvier 2026.

La CFDT alerte la direction sur la nécessité de prendre en compte les conditions de travail et la conciliation vie pro-vie personnelle :

- la planification qui prive de l'avantage restauration.
- l'absence de pause le samedi pour quelques minutes de travail.
- la nécessité d'une planification des samedis communiquée plus tôt, comme en laboratoire.

📍 Seconde MDD de Bordeaux :

Le lieu retenu par la direction se situe proche de la Cité du Vin, avec une ouverture prévue en 2027. L'organisation sera présentée ultérieurement.

Des travaux seront nécessaires pour adapter les lieux à l'activité, la direction prévoit :

- 8 lits plasmas et 2 lits ST.
- Un effectif de 8,6 ETP à l'ouverture, et de 13,8 ETP en 2031.
- Des places de parking pour donneurs et personnels.

La CFDT demande :

- L'organisation des deux MDD en pool, avec un rattachement fixe des salariés pour garantir la conciliation vie personnelle-vie professionnelle.
- Un accord régional de mobilité incluant une prime de remplacement, sur le modèle de l'Île-de-France.

La direction étudiera cette proposition.

📍 Réorganisation Communication / Marketing

La direction a présenté une réorganisation visant à rapprocher les activités Communication et Marketing sous une direction

commune, comme dans la majorité des régions.

La direction assure qu'aucun changement de missions n'est prévu pour les salariés : seuls les organigrammes évoluent.

Les chargés promotion du don restent rattachés aux prélèvements pour le moment et la CFDT s'interroge sur le devenir hiérarchique des planificateurs de collecte.

📍 Mise en place des caisses pally bac :

À la demande du LFB, les cartons et Rolls seront remplacés par des caisses PALLY BAC, plus faciles à manipuler mais plus lourdes.

Des chariots sont prévus pour faciliter la manutention, mais ils pourraient ne pas être livrés à temps, nécessitant un fonctionnement temporaire à deux employés.

Les PALLY ne pouvant pas être stockés en extérieur, ils le seront en chambres froides à -30°C et sur le quai de l'UCP, entraînant des manipulations supplémentaires au froid.

La CFDT a demandé les plans de circulation et de stockage, notamment pour le site de Bordeaux où la coactivité est présente.

📍 Astreinte technique régionale :

L'équipe d'astreinte technique compte actuellement 4 personnes pour un volume d'interventions très important.

La direction propose l'ajout d'une 5^{ème} personne et la création d'un responsable des astreintes chargé d'assurer le lien entre les interventions de nuit et les missions de journée.



Cfdt:

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Délégué Syndical Central

Benoît LEMERCIER

① 06 31 52 83 77

② lemercier.cfdt@gmail.com

Nouvelle-Aquitaine



S'engager pour chacun
Agir pour tous

Délégués Syndicaux Régionaux

Xavier JACOB

① 06 71 57 98 34

② jacob.cfdt@gmail.com

Dominique NOIRIAULT

① 06 60 48 91 51

② noirault.cfdt@gmail.com